Logo CFDT

[LE COMPTOIR DE LA NOUVELLE ENTREPRISE] Emploi et handicap en 2021

A l'occasion du lancement d'une journée nationale dédiée à l'alternance inclusive dans les TPE-PME à laquelle le Groupe participe, Malakoff Humanis publie les résultats 2021 de l'étude *Emploi & Handicap* réalisée par la Fondation Malakoff Humanis Handicap.

Réalisée auprès d'entreprises du secteur privé employant ou ayant employé des personnes handicapées, l'étude de la Fondation met en lumière une situation qui varie bien souvent en fonction de la nature du handicap, de la taille de l'entreprise et de son secteur d'activité. L'étude fait également le point sur la place et le rôle des personnes handicapées en entreprise, la maturité des employeurs en matière d'inclusion et de recrutement, et leurs attentes en termes d'accompagnement.

L'emploi des personnes handicapées, une réalité très hétérogène

L'étude met en lumière une réalité très disparate selon la nature du handicap, la taille de l'entreprise ou le secteur d'activité. **Le handicap moteur est nettement plus représenté** dans les entreprises que les autres formes de handicap (sensoriel, cognitif, psychique, mental) : 84% des entreprises emploient, ou ont employé, un salarié souffrant d'un handicap moteur, contre 6% pour le handicap mental.

Plus l'entreprise est grande, plus le recrutement des personnes en situation de handicap est important, tout handicap confondu. Ainsi, **100% des entreprises de plus de 250 salariés déclarent employer des salariés handicapés** (contre 72% des entreprises de 10 à 49 salariés), et plus d'un quart d'entre elles (28%) comptent au moins 30 personnes handicapées dans leurs effectifs. Les entreprises de l'industrie et de la construction sont les plus nombreuses à employer des personnes handicapées : 82%, contre 80% dans les services, 76% dans le commerce ou 68% dans le secteur sanitaire et social.

(plus d'informations sur la page internet)

handicap duo
Liens utiles
Emploi et handicap en 2021